



Madame la Ministre,

L'intersyndicale Snuipp/FSU, Se-UNSA, Sgen-CFDT, Snudi-FO tient à vous informer des conditions chaotiques dans lesquelles s'est déroulée la 3ème phase du mouvement des enseignant-es du premier degré en Loire-Atlantique, et ce pour la deuxième année consécutive.

Nos organisations syndicales vous ont adressé un courrier en juin pour dénoncer de nombreuses irrégularités lors de la seconde phase de mouvement, puisque la circulaire départementale n'avait pas été respectée ; et nous vous avons alors demandé une audience, audience qui a eu lieu avec le DRH du rectorat en présence de Monsieur l'Inspecteur d'Académie et de ses deux adjoints.

Les documents, que l'administration nous a transmis le 30 août, nous ont permis de confirmer les problèmes que nous listions depuis juillet : doublons, décharges de direction vacantes, personnels oubliés et non nommés, compléments de service non pourvus. La moitié de ceux qui avaient une affectation n'ont pas reçu l'information sur iprof. Ceux qui ont été prévenus se sont rendus le lendemain dans les écoles mais un nombre important d'entre eux étaient nommés en doublon...

Lors de la CAPD du 5 septembre, nous avons découvert un nouveau document sur table qui malgré sa mise à jour contenait toujours les erreurs citées précédemment et malgré les 5 heures passées en séance, la CAPD n'a pas permis de tout résoudre. Cela a pour conséquence des équipes incomplètes, donc des classes pour qui l'enseignant a déjà changé plusieurs fois et qui va encore changer tant que les nominations ne sont pas stabilisées.

A ce jour, nous n'avons pas de document fiable répertoriant la nomination des personnels. Monsieur l'Inspecteur d'Académie convie les organisations syndicales à un groupe de travail le lundi 12 septembre pour « faire le point sur les dernières nominations ».

Nos organisations syndicales veulent vous alerter sur le sentiment d'injustice, d'écœurement, et d'exaspération devant ces dysfonctionnements qui ont empêché les équipes pédagogiques de préparer la rentrée dans de bonnes conditions en Loire Atlantique.

C'est donc la deuxième année que les différentes phases du mouvement se passent de façon chaotique dans notre département. C'est pour cette raison que l'intersyndicale souhaite un groupe de travail et une CAPD spécifique afin que les règles du mouvement soient remises à plat et qu'on en revienne à deux phases de saisie des vœux et un vœu géographique facultatif. C'est seulement à ces conditions que les opérations de mouvement seront de nouveau équitables et respectueuses des personnels. C'est également pour cette raison que nous vous demandons une audience dans les plus brefs délais.

Veillez croire, Madame la ministre, en notre dévouement pour le service public d'éducation.

Pour le Snuipp/FSU
Pascal Auger

Pour le Se-UNSA
Dominique Callo

Pour Le Sgen-CFDT
Pascal Lechat

Pour le Snudi-FO
Didier Klein